

À Gosier, le 13 FEV. 2026

Le Maire,**À**

Mesdames, Messieurs les Membres
 du Conseil Municipal
97190 LE GOSIER

Objet : Convocation au Conseil municipal du Jeudi 19 février 2026 à 17H30 suite à l'absence de quorum à la séance du lundi 2 février 2026 à 17h30.

**Madame, Monsieur,
 Cher(e)s Collègue(s),**

Suite à l'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du conseil municipal du lundi 2 février 2026 à 17H30 et conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : *"lorsqu'il y a absence de quorum, le Conseil Municipal peut-être convoqué à nouveau à trois jours au moins d'intervalle. Il pourra alors délibérer valablement, sans conditions de quorum".*

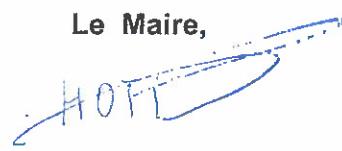
J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se réunira le :

**Jeudi 19 février 2026 à 17H30
 Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville du Gosier**

Aussi, vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion, la note de synthèse explicative et les affaires y relatives.

Comptant sur votre présence effective, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e)s Collègue(s), l'expression de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Le Maire,



Michel HOTIN

Pièces jointes :

- Ordre du jour,
- Note de synthèse explicative,
- Le dossier de séance.